



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 septembre 2008

Accord entre les Nmpp et les MLP sur Presse 2000

Vendredi 5 septembre 2008, les messageries de presse Nmpp et MLP ont signé un accord permettant un accès informatique automatisé au tronc commun de données entre les MLP et les dépositaires.

Cet accord, qui vient conclure une procédure engagée par MLP dès 2003, fait suite à l'engagement initié par les Nmpp et validé par le Conseil de la Concurrence en février 2008.

Rappelons que Presse 2000 est un progiciel métier, unique, développé par les Nmpp pour traiter des données permettant la distribution des titres aux diffuseurs.

Au sein de ce progiciel traitant notamment la facturation et la gestion des invendus, la transmission des informations de réglages des quantités livrées aux diffuseurs sera désormais partagée de manière automatique entre les dépositaires et également MLP.

Rémy Pflimlin, directeur général du groupe Nmpp précise : « Cette ouverture de Presse 2000 constitue une étape en vue de faciliter la mise en œuvre de la politique d'assortiment et de limitation des quantités aux points de ventes. Ce chantier lancé depuis un an par le groupe Nmpp fait partie du plan Défi 2010 dont l'objectif est de redynamiser les ventes de la presse écrite ».

Patrick André, directeur délégué de MLP, se félicite de cette issue favorable pour l'ensemble de la profession : « L'accès automatisé au tronc commun de Presse 2000 assurera ainsi la fluidité des informations MLP de réglage diffuseurs entre les éditeurs et les dépositaires, sans qu'une ressaisie manuelle par ces derniers ne soit désormais nécessaire. L'ensemble des acteurs du secteur va ainsi pouvoir se consacrer pleinement à la consolidation du réseau de distribution et au développement d'outils et de services qui doivent servir le développement des ventes de la presse ».

La mise en œuvre de cet accord s'échelonnera dans les quelques semaines à venir au fur et à mesure de son déploiement dans les dépôts SAD et Soprocom (groupe Nmpp), Forum (MLP) ainsi que les dépôts indépendants qui ont en charge la répartition de la presse en France.

Contact presse Nmpp : Stéphane Bribard – 01 49 28 75 23 – sbribard@nmpp.fr

Contact presse MLP : Sophie Guichard – 04 74 82 14 14 – guichard@mlp.fr